

# CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 14 mai 2012

\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales  
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

\*\*\*\*\*

### Distributeur de Sel/Sable

Le conseil décide l'acquisition d'un distributeur de Sel/Sable en commun avec Oisly pour la somme de **3 500 €HT**, soit **4 186.00 €TTC**. Une subvention est demandée auprès du SMIEEOM.

### Frais d'utilisation du matériel avec Oisly

L'employé intercommunal effectue des travaux sur Oisly avec du matériel de Choussy et vice-versa. Après décompte fait, la commune d'Oisly reversera la somme de **969.80 €** à la commune de Choussy

### Budget Commune 2012

L'acquisition des matériels (Tracteur, épaveuse, distributeur de sel/sable) impose une modification du budget primitif 2012 comme suit :

Compte <b>D 21578</b> (autre matériel et outillage de voirie)	+ <b>30500</b>
Compte <b>D 2041412</b> (subvention équipement versée à autre commune)	+ <b>3 000</b>
Compte <b>D 21571</b> (Matériel roulant)	+ <b>2 300</b>
Compte <b>R 13241</b> (Subvention équipement versée par une commune)	+ <b>29 000</b>
Compte <b>R 021</b> (Virement de la section Fonctionnement)	+ <b>7 000</b>
Compte <b>D 023</b> (Virement à la section Investissement)	+ <b>7 000</b>

### Révision des poteaux incendie

La société SDI est retenue pour un montant de **494.00 €HT**, soit **590.82 €TTC**

### Voirie 2012

L'entreprise RADLÉ est retenue pour la remise en état de la VC 13 (Chemin des Grandes Vignes) pour un montant de **5 169.50 €HT**, soit **6 182.72 €TTC**.

### Fête nationale 2012

La soirée s'organise à partir de 19h00 de la manière suivante :

- Apéritif offert à tous les habitants de la commune,
- Buffet champêtre, - Repas Adulte : **15 €**
  - Repas « 8-15 ans » : **8 €**
  - Enfant de – de 8 ans : **Gratuit**
- Retraite aux flambeaux,
- Feu d'artifice, fourni par Pyro Concept
- Bal populaire

Réservation en Mairie jusqu'au **6 juillet 2012**

### **Elections législatives : Dimanche 10 et 17 juin 2012**

Fait et affiché à CHOUSSY, le 18 mai 2012

*LE MAIRE*

Thierry GOSSEAUME